



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière de la susdite Ville, que le rapport du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relativement au suivi des recommandations formulées dans le rapport de vérification de janvier 2013, daté de décembre 2018, a été déposé à la session ordinaire du 15 janvier 2019.

Ce rapport peut être consulté aux bureaux administratifs de la Ville situés au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 17 h et le vendredi de 7 h 30 à 12 h ainsi que sur le site web au www.st-colomban.qc.ca

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE DIX-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE DIX-NEUF.

Me Stéphanie Parent
Greffière
sparent@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, M^e Stéphanie Parent, greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 18 janvier 2019 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et en publiant une copie sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: www.st-colomban.qc.ca

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce ____^e jour de janvier de l'an deux mille dix-neuf.

Me Stéphanie Parent
Greffière
sparent@st-colomban.qc.ca